

PÈLERINS D'ESPAGNE À LA FIN DU MOYEN ÂGE

CE QUE NOUS APPRENNENT LES SAUF-CONDUITS DÉLIVRÉS AUX
PÈLERINS PAR LA CHANCELLERIE DES ROIS D'ARAGON ENTRE
1379 ET 1422

Au cours de recherches effectuées aux Archives de la Couronne d'Aragon pour y étudier les relations entre la France et l'Espagne sous le règne de Charles VI¹ (1380-1422), il nous est arrivé fréquemment de rencontrer des mentions de sauf-conduits délivrés à des pèlerins; c'étaient soit des sujets du roi d'Aragon demandant à leur souverain une recommandation qui leur permit d'entreprendre un périlleux voyage au loin, soit des étrangers qui, avant de se mettre en route vers les sanctuaires d'outre-Pyrénées, sollicitaient du roi un laisser-passer à travers ses domaines.

Sous leur sécheresse apparente, ces documents ne laissent pas que de nous fournir maints renseignements sur une des manifestations les plus remarquables de la vie religieuse au moyen âge. C'est l'enseignement que j'ai pu en tirer que je vais essayer d'exposer ici; nous verrons quels étaient les sanctuaires qui attiraient la dévotion des fidèles, qui étaient ces pèlerins et dans quelles conditions ils accomplissaient leur pieux voyage.

On sait que parmi les pratiques de dévotion de nos ancêtres, la vénération des reliques tenait une place de choix; pour aller prier auprès des tombeaux des saints, ils quittaient leurs affaires, leur

¹ N'ayant pas commencé rigoureusement nos recherches à l'avènement de Charles VI, et voulant étudier les négociations qui, la dernière année du règne de Charles V, ont abouti au mariage de l'Infant Jean avec Yolande de Bar, il nous a été donné de rencontrer dans les registres de chancellerie de l'année 1379 la mention de pèlerinages nombreux que nous n'avons pas voulu tenir sous silence.

famille, leur patrie; ni les dépenses, ni les difficultés matérielles, ni l'insécurité des routes, ni les souffrances, ni la mort même qui pouvait les menacer n'arrêtaient leur ardeur; la vivacité de leur foi, la volonté d'expié leurs péchés, d'obtenir des grâces, tous ces sentiments auxquels se mêlait bien parfois le goût de l'aventure ou le désir de voir des pays nouveaux, les poussaient à se mettre en route, mais la prudence les engageait à se munir de pièces attestant leur identité et leur assurant la protection des agents du pouvoir royal. Nous avons fait le relevé de ces sauf-conduits délivrés à la requête des pèlerins entre les années 1379 et 1422. Le lecteur trouvera à la fin de cette étude la liste de leurs bénéficiaires; nous y avons joint la mention de leur nationalité et des titres qui leur sont donnés par la pièce elle-même dont la date et la cote sont également indiquées, ce qui nous dispensera de donner la référence de chacun des faits que nous avancerons; il suffira de se reporter à cette liste pour la connaître.

Nous ne pouvons évidemment assurer que cette liste soit complète pour les années indiquées, car nous n'avons pas dépouillé *tous* les registres de chancellerie de cette époque; d'autre part, nous ne citons que les gens dont le sauf-conduit déclare explicitement qu'ils sont pèlerins, or bien souvent des gens désignés comme simples voyageurs étaient en réalité des pèlerins; quand nous voyons par exemple les toulousains Pierre Carrière, Jean de Marinyach, Péronnet de Mauras¹ demander un sauf-conduit pour rentrer chez eux, il y a bien lieu de supposer qu'ils revenaient de Saint-Jacques de Compostelle, mais pas plus que bien d'autres voyageurs, nous n'avons voulu les retenir et nous les avons laissés avec les ménestrels qui vont de cour en cour, avec les marchands qui voyagent pour leur négoce, avec les jeunes écuyers en quête de faits de chevalerie, avec les moines itinérants, avec les voyageurs désireux uniquement de "voir du pays et d'étudier les moeurs", avec les ambassadeurs à l'escorte imposante, toutes gens qui, comme les pèlerins, sillonnaient les routes au moyen âge.

Si l'on s'en rapporte à nos documents, le sanctuaire qui, de beaucoup, attire le plus les pèlerins est Saint-Jacques de Compostelle. Prier auprès du tombeau du grand Apôtre était le désir de

¹ Reg. Canc. 1663, fol. 81.

bien des chrétiens, plus encore que d'aller à Rome ou à Jérusalem. "La ville de Schant Yacoub, dit un chroniqueur arabe, est pour les chrétiens ce qu'est pour nous la Kaâba; on y vient des contrées de Rome et même de plus loin" ¹.

Deux routes s'offraient aux pèlerins qui venaient de France ou des contrées du nord de l'Europe ²; l'une franchissait les Pyrénées à Roncevaux, traversait les royaumes de Navarre, de Castille et de Léon, en passant par leurs capitales, Pampelune, Burgos, Léon. L'autre, l'ancienne voie Augusta, suivait la côte méditerranéenne par Barcelone, Tarragone et s'infléchissait vers l'ouest pour gagner la Castille. Les pèlerins qui suivaient cette route devaient recourir à la protection du roi d'Aragon dont ils traversaient les états sur un long parcours; voilà pourquoi nous trouvons dans les registres de leur chancellerie tant de sauf-conduits pour la Galice; longue est la liste des Français, Anglais, Flamands, Allemands, Hongrois, Bohémiens, Polonais qui empruntèrent cette route; d'autre part les pèlerins venus par mer d'Italie ou du fond de la Méditerranée débarquaient à Barcelone.

Après Compostelle, le pèlerinage que nous voyons mentionné le plus fréquemment est Notre-Dame du Montserrat; on sait quelle dévotion tous les Catalans portent à ce sanctuaire ³, si souvent honoré de la visite de leurs comtes et de leurs de rois ⁴. Aussi ne nous étonnons-nous pas de les voir y venir quand ils sont établis au loin, comme Jacques Logaya ⁵, assesseur du gouverneur de Majorque qui se fait mettre en congé pour venir accomplir un voeu à Montserrat ou comme Valença qui s'embarque à Cagliari pour les mêmes raisons. Ce qui peut paraître plus curieux c'est de constater que la renommée de ce pèlerinage s'est étendue hors du pays: les gens de Bayonne y viennent en foule: Vital de Saint-Jean, Pierre de Villa, Jean de Lobar, Boniface de Leduix, Perna de Nepe etc. Bordeaux envoie aussi ses pèlerins: Bernard de Sentabit, Pierre Ros, Raymond de

¹ Cité par JEAN LONGNON, *Les Français d'outre-mer au moyen âge*. Paris, 1929, p. 82.

Voir le guide du pèlerinage de Saint-Jacques rédigé au XIII^e siècle, édité par FITA, *Le Codex de Saint-Jacques de Compostelle*, Paris, 1882.

³ Cf. JOSEP GUDIOL, *De peregrins i peregrinatges religiosos catalans*, dans *Analecta sacra Tarraconensia* 3 (1927) 93-119.

⁴ Cf. CARRERAS Y CANDI, *Visites de nostres reys a Montserrat*, dans le *Boletín de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona*. T. II, 1903-1904.

⁵ Pour les dates et références, se reporter, comme nous l'avons dit, à la liste des pèlerins qui se trouve à la fin de cet article.

Madera, etc. Nous sommes encore plus étonnés de voir des Parisiens comme Bresin de Palays ou le chevalier normand Guillaume de Courcy entreprendre un long voyage pour venir révéler la Vierge de Montserrat. Un texte à ce sujet est significatif; c'est la lettre adressée le 21 août 1396, par Maria de Luna, régente pour le roi Martin, à Jofre de Rocaberti et Hugues d'Anglesola¹. Apprenant, dit-elle, que beaucoup de pèlerins viennent de Gascogne par divers chemins auprès de "Madona Santa Maria de Montserrat" et redoutant que sous couleur de pèlerinage les partisans du comte de Foix ne viennent tenter quelque coup de main contre le roi, elle interdit absolument tous ces pèlerinages et écrit dans le même sens à l'abbé de Montserrat.

La tombe de Sainte Eulalie qu'abrite la cathédrale de Barcelone est également un but de pèlerinage. Les rois et reines d'Aragon ne manquent pas de lui rendre de fréquentes visites et de la gratifier de leurs aumônes. Quand, au début de son règne, Jean I.^{er} releva de la grave maladie qui faillit lui coûter la vie, c'est auprès du corps de la célèbre martyre qu'il alla tout d'abord faire ses dévotions et rendre grâce à Dieu pour sa guérison; avant de s'embarquer pour l'expédition de Sardaigne, il va à la tête d'un imposant cortège lui demander sa protection².

Nous voyons aussi les pèlerins de Bayonne, Salvat de la Nathen et ses compagnons en descendant de Montserrat, aller rendre visite à Sainte Eulalie.

Un autre saint catalan, saint Narcisse le patron de Girone est honoré de la visite des pèlerins; Jacques Logaya vient de Majorque le prier ainsi que la Vierge de Montserrat.

Le monastère de Poblet attire aussi par sa renommée les pieux fidèles de l'étranger. Le 6 juin 1391³, Jean I.^{er} écrit à l'abbé de Poblet pour le prier de faire bon accueil au roi d'Arménie qui, poussé sans doute par le désir de prier auprès des tombes royales ou de rendre hommage à la piété de moines exemplaires, veut avant de rentrer en France passer par Poblet. Le 12 octobre 1415, c'est Marguerite de Prades, la veuve du roi Martin qui recommande à l'abbé de Poblet un chevalier anglais, Jean Rossell, qui

¹ Reg. 2344, fol. 86v et 92v.

² Voir en appendice la pièce 3.

³ Reg. 1961, fol. 11v.

par dévotion à la Vierge et à son ordre, veut renoncer au monde et prendre l'habit à Poblet.

Hors de la péninsule, le pèlerinage vers lequel nous voyons les chrétiens se diriger en plus grand nombre, est celui de Terre Sainte¹. A Barcelone, Catalans et Castellans, Français ou étrangers d'autres pays viennent s'embarquer pour les mers du Levant. En 1379, Béranger d'Anglesola revient du Saint-Sépulcre riche d'histoires dont l'infant Jean demande qu'on prenne copie car il a parlé à Chypre avec un Indien *que li ha dites moltes choses de les meravelles de la sua terra d'India*. En 1380, c'est Bertrand de Béarn, écuyer de la famille de Gaston de Foix qui traverse le royaume pour aller à Jérusalem; en 1382 c'est Francesc Bertran, camérier du roi Pierre, qui en compagnie d'autres sujets du roi d'Aragon, va au Saint-Sépulcre pour accomplir un voeu. Le roi Pierre leur prête pour ce pieux voyage, deux galées toutes montées, "*ab lurs exarcies*"; un mois plus tard ce sont des chevaliers anglais, Milles Guidesor, Jean d'Estenga et Guillaume d'Angla, qui, accompagnés de leur chapelain, Jean de Lincoln s'embarquent pour la Palestine. Un huissier d'armes et conseiller de l'infant Jean, Perico Dez-Calç, entreprend, en 1384, le pèlerinage de Terre Sainte; en route il s'arrêtera à Alexandrie, aussi l'infant en profite-t-il pour lui envoyer une liste d'objets à rapporter de là-bas: une corne de licorne si précieuse contre les sortilèges, une peau de crocodile empaillée, des reliques de Terre Sainte, des faucons sacrés pour la chasse.

En 1415, un autre catalan, Jean Company manifeste le désir d'aller par dévotion avec trois compagnons à Jérusalem; le roi Ferdinand le munit de recommandations pour diverses personnes, non seulement le roi de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie, mais encore le roi de Damas, les ducs de Candie et de Céphalonie, le comte de "Quirre" en Sardaigne, le Maître de l'ordre de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem².

Nous voyons traverser l'Aragon pour se rendre en Terre Sainte des chevaliers anglais comme Thomas Ormingham (ou Erpingham) ou Jean de Bighton, un clerc et un laïque de Tournai: Jean de Blasere et Jean Gérard, des Français comme Pierre de Craon ou les

¹ Sur les pèlerinages catalans en Terre Sainte, voir l'article déjà cité de Mossen Gudiol.

² Reg. 2387, fol. 129 et suiv.

Bordelais Bernard de Sentabit, Raymond de Madera et leurs compagnons ou encore Pierre, seigneur de Marsan, Jean, seigneur de Caupene et d'Osseran et leur chapelain, Pierre de Castet, venus de Gascogne.

Des moines venaient de temps en temps de Palestine réveiller la piété des fidèles, leur conter des récits d'outre-mer, quêter pour les sanctuaires lointains : une lettre du roi Ferdinand au pape en faveur de frère Pierre-Jean d'España, le 4 janvier 1414, nous apprend que ce moine franciscain était venu quêter pour l'entretien de la "chapelle Sainte Marie de Bethléem, la chapelle de la Nativité située dans la vallée de Josaphat, l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem"¹ ; comment ne pas croire que la seule évocation de ces noms prestigieux sans même tenir compte des descriptions et des récits des moines, n'ait enflammé les fidèles du désir d'aller prier là où le Christ avait vécu ?

Le pèlerinage de Terre Sainte s'achevait parfois par la montée du Sinaï, au sanctuaire de Sainte Catherine : c'est ce que fit en 1382 Michel de Tournay, chapelain d'Eléonore de Castille.

Les chrétiens n'étaient pas les seuls à se rendre en Palestine : les Archives de la Couronne d'Aragon conservent une circulaire du roi Jean adressée le 21 avril 1395, aux patrons de navires et à tous les fonctionnaires royaux, leur enjoignant de protéger des Juifs de Castille qui allaient s'embarquer pour Jérusalem : Samuel Infante, et sa femme, Samuel de Mansilla et sa femme avec cinq enfants, Isaac de Valence, sa femme et ses filles, juifs de Castille qui vont s'embarquer pour Jérusalem².

On conserve un certain nombre de relations de pèlerinages en Palestine au moyen âge. Mossen Gudiol en cite deux, faits par des Catalans aux XIV^e et XV^e siècles³. D'autre part, Léon Le Grand a publié le curieux récit du voyage à Jérusalem d'un notaire italien, Nicolas de Martoni⁴, justement à l'époque qui nous occupe (1394-

¹ Reg. 2385, fol. 7v.

² C. R. D. Joan I, caixa 6, n. 867.

³ JOSEP PIJOAN, *Un nou viatge a Terra Santa en català (1323)* dans *l'Anuari de l'Institut d'Estudis Catalans*, 1907, p. 370. — JAUME COLELL, *Romatge de la Casa Santa de Jerusalem fet per Mestre Guillem Oliver, ciutadà de Barcelona (1464)*.

⁴ LÉON LE GRAND, *Relation du pèlerinage à Jerusalem de Nicolas de Martoni, notaire italien (1394-1395)* dans *Revue de l'Orient latin*, t. III, Paris, 1895.

1395); l'on y voit quel mérite réel avaient des gens habitués à une vie tranquille comme lui à se jeter par pure dévotion dans une telle expédition, car il raconte avec candeur et ses épouvantes et ses admirations, les dangers et peines diverses éprouvés, puis son retour au pays natal après tant de tribulations, pour apprendre que sa femme était morte de chagrin de l'avoir si longtemps attendu.

On pourrait s'étonner de voir que tandis que tant de fidèles s'en vont vers les rivages lointains de Terre Sainte, très peu d'entre eux sollicitent des recommandations ou passe-port pour se rendre à Rome; le prestige attaché au tombeau des apôtres s'était-il dissipé? Dans les registres de chancellerie que nous avons étudiés, le pèlerinage de Rome n'est que très rarement mentionné. Mais c'est qu'à cette époque, l'Eglise était déchirée par le schisme; l'Aragon, au moins depuis Jean I.^{er} s'était mis ouvertement sous l'obédience du pape d'Avignon, désavouant celui de Rome. Le pèlerin qui aurait sollicité une recommandation pour aller au pays du pape "intrus" risquait fort de se voir éconduit.

Pourtant, quand en 1400 le Jubilé¹ fut proclamé, il se trouva que des moines de Poblet eurent l'idée d'aller au "pardon" de Rome pour gagner les indulgences. Le roi Martin l'ayant appris, écrivit à leur abbé pour manifester son étonnement de ce qu'il leur en ait accordé l'autorisation; ils allaient, dit-il, encourir l'excommunication du pape légitime qui d'ailleurs, de son côté, concédait aux moines restant dans leurs couvents, les mêmes indulgences; aussi pria-t-il l'abbé d'ordonner aux moines au nom de l'obéissance, de rester, punissant ceux qui s'en iraient². Mais les moines avaient évidemment envie de voyager car une nouvelle lettre de Martin adressée à l'abbé dit, le 3 mars suivant³, que puisque les moines persistent dans leur désir de faire le pèlerinage, il a écrit au pape (d'Avignon) de désigner un sanctuaire de ce royaume où les gens dévots pourraient gagner les indulgences ou bien alors d'autoriser le voyage à Rome.

Nous trouvons pourtant un sauf-conduit délivré par le roi Martin à un pèlerin qui va à Rome pour gagner l'*indulgencia generalis*, mais il ne s'agit pas là d'un de ses sujets, mais d'un che-

¹ Voir à ce sujet J. VINCKE, *Espanya i l'any sant al segle XIV* dans *Analecta sacra Tarraconensia*, 10 (1934), 61-73.

² Voir en appendice la pièce 4.

³ Reg. 2243, fol. 70v.

valier castillan Diego Ferrandez de Latzana à qui il ne pouvait refuser de traverser ses terres, fût-ce pour aller auprès du pape intrus.

En dehors de cette année du Jubilé, nous n'avons vu que deux mentions de pèlerinage à Rome, celui qu'entreprit en 1387 Arnau Ça-Plana — Jean I.^{er} profita d'ailleurs de cette occasion pour le charger durant son séjour là-bas de l'administration de l'hospice Saint-Nicolas des Catalans¹ — et en 1421, celui de frère Pierre, de l'ordre de Saint-Macaire qui, entre autres pèlerinages, se propose de faire celui de Rome.

Mossen Gudiol dans son article sur les *Peregrins catalans* cite divers sanctuaires français fréquentés par eux : Saint Martin de Tours, Saint Michel au péril de la mer, Notre Dame du Puy, la Vierge de Rocamadour² ; nous n'avons pourtant trouvé qu'un pèlerin se rendant en France, l'abbé du monastère de Saint-Bernard in Orta de Valence, de l'ordre de Cîteaux³ ; il était d'ailleurs français d'origine, et c'est le désir de revoir son pays qui le pousse à solliciter du roi Alphonse, le 15 mars 1418, un sauf-conduit pour aller visiter divers sanctuaires et basiliques du royaume de France⁴.

* * *

Nous avons vu la diversité des lieux de pèlerinage qui attiraient la piété des fidèles ; plus variées encore sont les nationalités de ces pèlerins. Un coup d'oeil jeté sur la liste publiée en appendice nous permettra d'en juger : il y a d'abord naturellement de nombreux catalans soit de l'entourage du roi soit d'ailleurs ; certains viennent de loin, de Majorque ou de Sardaigne où ils sont établis ; on trouve des Castellans et des Navarrais, des gens de Séville, d'Antequera, ou d'ailleurs dans la péninsule ibérique.

¹ Voir J. VIELLIARD, *Notes sur l'hospice Saint-Nicolas des Catalans à Rome au moyen âge*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*. T. 50. Paris, 1933, p. 183 à 193.

² J. GUDIOL, *op. cit.*, p. 108-109.

³ Reg. 2560, fol. 148.

⁴ Mention est donnée pourtant d'un lieu de pèlerinage français dans une lettre adressée par Jean de Ribesaltes au roi Ferdinand I.^{er} le 21 mars 1415 ; c'est celui de Saint-Maximin de Provence ; Ribesaltes dit en post-scriptum : "Sus ara, senyor, volent cloure aquesta letra, es aribat en esta vila la escarcella qui ve de Genova, he comta que en Genova ha misatjes del rey Luis e que las disia que tractaven de fer armada ; comta ayxi mateys que lo bastart de Savoya era vengut a Sent Mayximi en Proensa per romiatje e que lo rey Luis l'a fet fort be aculir" (C. R. D. Ferran I, caixa 6, n. 863).

Les Français sont les plus nombreux, il en vient de toutes les provinces : de Provence comme Jean d'Avignon, de Savoie comme Humbert, bâtard de Savoie¹, Jacques et Nicolas de Blonay², Jean de Montluel³, ou Guillaume de Challes⁴, du sud-ouest comme Pierre de Villa et Jean de Lobar, citoyens de Bayonne, "au royaume d'Angleterre", Bertrand de Béarn, et tant de pèlerins de Bordeaux et de Toulouse. Les Parisiens et les gens de l'Ile-de-France sont nombreux, tel ce groupe de gens de Pontoise, les Buletot, les Toupet, les Bodier, les Boulet, personnages sans doute modestes qu'on s'étonne de voir s'engager dans la grande aventure qu'était au XIV^e siècle un voyage à Saint-Jacques de Compostelle. Il vient encore des gens du duché de Bar, de la maison de Luxembourg, du comté de Flandre, comme Morellet de Halluin et Jean de Commines.

D'Angleterre ce sont uniquement de nobles pèlerins dont le nom a été conservé, ils se disent tous chevaliers ou écuyers : Jean de Lincoln, Thomas Ormingham, Jean Nell etc. Les Allemands sont également de grands personnages, Jean Otlinger qui se dit familier de l'empereur Sigismond, les comtes Boson et Folrad de Mansfeld et nombre d'autres.

Nous trouvons encore Bensisflan, pèlerin bohémien, François de Schubyn, Jacques de Cztan, Clément de Mocrsko, pèlerins polonais⁵, Jean Pilich et Paul de Razonof, pèlerins hongrois.

L'Italie est représentée par des Milanais comme Pierre de San Feriolo, écuyer de Barnabo de Milan, et Boniface de Coconato, des Siciliens comme Thomas de Ouca de Palerme et ses compagnons, des Napolitains comme Charles et Léonet de San Severino, Antoine Baraballo et les autres chevaliers qui l'accompagnent à Saint-Jac-

¹ C'est le même que nous avons vu en pèlerinage à Saint-Maximin de Provence (voir note précédente). Cet Humbert était le fils d'un autre Humbert, bâtard d'Aymon, comte de Savoie, seigneur d'Arvillard et des Mollettes, bailli du Faucigny.

² Nicolas de Blonay, gouverneur d'Ivrée en 1363, fut ambassadeur du comte de Savoie auprès de l'empereur Wenceslas en 1383.

³ Jean de Montluel, seigneur de Chautagne, fut gouverneur de Piémont.

⁴ Guillaume de Challes, coseigneur de Monterminod. Tous ces renseignements sur les chevaliers savoisiens nous ont été obligeamment communiqués par notre confrère M. Robert Avezou, Archiviste de la Haute Savoie.

⁵ Mlle. Hélène Polaczek, Archiviste aux Archives des Bernardins à Lwow (Pologne) a bien voulu rectifier pour nous la graphie de ces noms qui sont ceux de Polonais notables à cette époque; elle ajoute que le nom réel de Jacques Cztan est Cztan de Rogow.

ques de Galice et encore par les pèlerins de Gaëte, Nicolas de Troya, Jacques de Pestina et les autres.

Il faudrait encore citer l'évêque d'Arménie qui vint de loin pour gravir la sainte montagne de Montserrat, mais les pèlerins qui excitent le plus notre curiosité comme ils devaient bien davantage encore frapper les imaginations de nos ancêtres, ce sont les Éthiopiens¹ ou Indiens. A dire vrai nous serions bien embarrassés s'il fallait préciser de quel pays venait exactement ce Jacques Brente, *clergue, missa cantant natural de les Indies (de les Indies de Presta Joan*, dit un autre texte) auquel le roi Ferdinand délivre un sauf-conduit² pour que, à son retour de son pèlerinage en Galice, il puisse sans encombre regagner les Indes après avoir visité d'autres sanctuaires? Son passe-port le décrit comme étant noir de teint, de la couleur des Éthiopiens et ne sachant pas la langue de ces pays; il voyage à dos de mulet et n'a pour tout bagage qu'un peu de monnaie et un bréviaire en langue chaldéenne. Comme il s'en retourne par la Sicile, le roi le recommande à son fils l'infant Jean qui s'y trouve alors.

Venait-il aussi du pays du Prêtre Jean, ce Jean *Indianus*, chrétien, qui, après avoir fait divers pèlerinages et en particulier celui de Saint-Jacques à la suite d'un vœu, reçoit le 3 août 1414, du même roi une recommandation générale pour regagner son pays, invitant les princes, abbés et fonctionnaires royaux à lui faire l'aumône, car il est pauvre?

L'année suivante, c'est un laïque qui est venu des Indes en pèlerinage à Saint-Jacques: Thomas, fils du duc *Bartholomeus de Sanno, Indie Majoris Ethiopie*. Enfin un peu plus tard, nous trouvons encore un Éthiopien, mais cette fois c'est à Rome qu'il va en pèlerinage; c'est un moine, frère Pierre, de l'ordre de Saint-Macaire, *Ethiopia parcium Indie*, dit son passe-port³.

Venus de pays très divers, les pèlerins sont issus de classes sociales fort différentes, depuis les nobles et riches chevaliers qui

¹ Le roi Alphonse eut des relations diplomatiques suivies avec les négus d'Abyssinie; cf. Ferran SOLDEVILA, *Historia de Catalunya*. T. II, p. 59 et suiv.

² Voir en appendice les pièces 6, 7, 9.

³ Quelques années plus tard on retrouve encore à Barcelone un pèlerin éthiopien: le 20 octobre 1440, les conseillers de Barcelone recommandent aux conseillers des villes par lesquelles il va passer Philippe Nat "de les Indies" qui est en route pour le Saint-Sépulcre et autres lieux saints. A. M. B., *Lletres patents 1436-1441*, fol. 170.

avaient une suite de cent valets montés et de nombreux bagages jusqu'aux pauvres chrétiens qui gagnaient Saint-Jacques à pied en mendiant leur pain; ces derniers sont pour leur sauf-conduit exemptés des droits de chancellerie : en marge de celui qui est délivré le 20 avril 1420 à Pierre Sanchez et à son neveu, originaires de Castille qui vont à Jérusalem, sans montures ni bagages on lit : *nihil quia pauper*.

On voit des gens simples comme le barbier Simon de Quibe, l'apothicaire Jean de Montbrison, les bourgeois de Bayonne, de Gand ou de Pontoise.

Les rois consentent à se priver momentanément des services de leurs officiers ou de leurs familiers pour les laisser accomplir leurs dévotions dans des sanctuaires lointains; c'est ainsi que vont s'embarquer pour le Saint-Sépulcre Francesc Bertran, camérier du roi Pierre le Cérémonieux, ou partir pour Saint-Jacques, les chambellans Pierre d'Artes ou Jacques Castellan, le majordome Francesc de Pau ou l'écuyer de la table Bernard Juylla, des hérauts d'armes¹, des ménestrels² ou le chapelain d'Éléonore de Castille³.

Nous avons déjà signalé le pèlerinage d'un roi, celui d'Arménie et il faudrait citer à côté de bien des nobles étrangers, le neveu du pape Hugues, fils du marquis de Saluces ou un aussi grand personnage que le maréchal de France, Boucicaut⁴.

Les femmes n'hésitent pas non plus à entreprendre les pèlerinages lointains : à Montserrat viennent Valença, de Cagliari, Perna de Nepe, de Bayonne; et Soeur Sancia Olivera, religieuse augus-

¹ Aragon, héraut d'armes de Jean I^{er}; Corona, héraut du sire de Coucy.

² Bar, ménestrel du duc de Bar.

³ Michel de Tournay.

⁴ En voulant aller à Saint-Jacques de Compostelle, le Maréchal Boucicaut suivait l'exemple de son père, le premier maréchal (mort en 1368) qui, étant prisonnier en Angleterre, avait obtenu du roi Edouard III, pour lui et douze chevaliers, un sauf-conduit afin d'aller en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle et de s'embarquer ensuite pour la Terre Sainte en 1354. Voir J. DELAVILLE-LE-ROULX, *La France en Orient au XIV^e siècle*, Paris, 1886, t. I, p. 162. Mais il ne semble pas que le sauf-conduit délivré pour Saint-Jacques par Ferdinand I^{er}, le 11 juin 1415, ait été utilisé; deux mois plus tard, en effet, le 15 août 1415, Boucicaut était nommé capitaine de Normandie et le 25 octobre 1415, il prenait part à la désastreuse bataille d'Azincourt; là il était fait prisonnier et emmené en Angleterre où il mourut en 1421, toujours captif, au manoir de Mecheley, diocèse d'York. Voir dans le livre du Dr. Pansier, *Les Boucicaut à Avignon*, Avignon, 1933, p. 225, le texte du testament qu'il rédigea, le 29 mai 1421, peu de jours avant sa mort.

tine s'en va de Barcelone à Saint-Jacques de Compostelle, n'ayant pour toute escorte que deux femmes et un homme.

Avant de se mettre en route, les pèlerins se munissent du plus grand nombre de garanties possible; le plus souvent ils ont déjà des recommandations quand ils arrivent en Aragon; les uns ont une lettre du pape¹, d'autres une lettre du roi de France; à son tour le roi d'Aragon ou l'infant, quelquefois tous les deux leur délivrent un nouveau sauf-conduit leur permettant de traverser sans vexations le pays; le plus souvent on y joint — quand il s'agit de pèlerins de Saint-Jacques — une lettre de recommandation pour le roi de Castille², parfois aussi pour l'évêque de Santiago³, pour l'archevêque de Tolède, pour des gouverneurs de province ou des baillis⁴. Nous avons déjà dit plus haut à combien de hauts personnage et de souverains, Jean Company, partant pour Jérusalem, avait été recommandé⁵.

Les pèlerins de marque reçoivent une escorte comme Hugues de Saluces⁶, neveu du pape ou sont mis sous la sauvegarde royale comme Boucicaut⁷. Quelquefois il est spécifié dans le sauf-conduit que le détenteur est spécialement protégé contre les marques ou représailles⁸.

Les souverains se préoccupent de l'accueil fait aux pèlerins: l'infant Jean, recommandant à l'abbé de Montserrat l'écuyer de la duchesse de Bar insiste pour qu'il soit bien reçu et qu'on lui fasse voir "totes les joyes" du monastère⁹. Une lettre de la reine Yolande adressée au sous-prieur et aux moines de Montserrat, le 8 février 1387 nous apprend que par dévotion envers la Vierge, elle a chargé tout spécialement frère Michel Rossell d'accueillir les pè-

¹ Le comte d'Esponahi.

² Jacques çà-Cirera, Nicolas et Jacques de Blonay et bien d'autres.

³ Jean de Waldow, Jean de Sconevelt etc.

⁴ Le frère du roi Louis de Naples, Charles, prince de Tarente, est recommandé au gouverneur du Roussillon, aux consuls de Perpignan, au gouverneur de Catalogne etc. Gauthier de Passac, allant également à Saint-Jacques est recommandé au bailli de Calataiud.

⁵ Voir plus haut p. 5.

⁶ Ramon de Bages est désigné par l'infant Jean pour l'escorter, à son retour de Compostelle, de Salses à Béziers (reg. 1665, fol. 108).

⁷ Voir en appendice la pièce 8.

⁸ C'est spécifié par exemple dans le sauf-conduit délivré à Thomas Ormingham. Voir en outre la pièce 5 en appendice.

⁹ Reg. 1660, fol. 8v.

ferins dans ce monastère et de nettoyer les églises et chapelles; elle demande en conséquence qu'on lui remette les clefs des chapelles et qu'on le fournisse comme un moine, de pain, de vin, de chandelle et de vêtements; elle le prend sous sa protection spéciale et défend qu'on ne touche ni à la chambre ni au jardin qui lui ont été assignés par le roi Pierre. Par la création d'un tel office on voit que des mesures étaient prises pour que les pèlerins fussent bien reçus sans qu'il s'ensuivit de perturbations dans la vie des moines¹.

A Rome, les pèlerins catalans étaient reçus dans un hospice spécialement fondé pour eux: Saint-Nicolas des Catalans²; à Saint-Jacques de Compostelle il devait y avoir une fondation analogue, car nous voyons le 18 septembre 1413, le roi Ferdinand écrire au pape pour lui demander de concéder des indulgences aux pèlerins soignés à l'hospice de Saint-Jacques de Galice³.

Avant de se mettre en route les pèlerins revêtaient un costume spécial et arboraient des insignes; nos textes n'en parlent pas mais on le sait par ailleurs⁴. Le 21 août 1396, la reine Marie de Lune écrit, nous l'avons dit, à Jofre de Rocaberti et à Hugues d'Angularia de se méfier de certains groupes de pèlerins gascons qui prétendent aller à Notre-Dame de Montserrat; sous ces apparences, il pourrait bien se faire " a ma del comte de Foix, o altres enemichs del rey, tractes e maestries no poch nohibles al rey"⁵. De même un peu plus tard, dans sa lutte contre l'infortuné comte d'Urgel, le roi Ferdinand recommande au comte de Pallars de faire garder les ports et passages de crainte que celui-ci ne s'enfuie sous un habit de pèlerin⁶.

Parfois le sauf-conduit donne le détail des bagages emportés par le pèlerin, mais ce qu'il n'omet jamais de préciser, c'est le nombre des montures de son escorte, car si quelques-uns vont à pied, mendiant leur pain comme le frère indien Jean ou Pierre Sanchez et son neveu, ou essayant de gagner en route quelque argent comme Jean de Montbrison qui exerçait la médecine, la

¹ Reg. 1822, fol. 130.

² Voir plus haut p. 8, note 1.

³ Reg. 2421, fol. 80.

⁴ Voir GUDIOL, op. cit., p. 116-119.

⁵ Voir plus haut p. 4.

⁶ Reg. 2383, fol. 108v.

plupart ont une suite plus ou moins importante. Si soeur Sancchia Olivera n'a pour tout équipage que deux servantes et un valet, Perna de Nepe a une escorte de douze domestiques et les chevaliers ont une garde dont le nombre varie entre quatorze (Hugues de Saluces) cinquante (Humbert de Savoie) ou soixante (Jacques de Vienne) et peut atteindre cent (le maréchal Boucicaut). Les grands personnages ont en général un chapelain: Jean de Lincoln remplit cet office auprès de Milles Guidesor; Pierre de Castet auprès de Jean, seigneur de Caupene et d'Osseran.

Les pèlerins voyageant par groupes régionaux — en général une vingtaine de laïques et de prêtres — étaient, semble-t-il, des gens de condition modeste; aucune monture n'est signalée avec les pèlerins du royaume de Naples venus avec Antoine Baraballo ou ceux de Gaëte ou de Bordeaux et de Bayonne, ni avec les pèlerins de Paris et de Pontoise.

On peut se demander comment ces gens logeaient et se nourrissaient en route; nos textes ne nous renseignent pas à ce sujet; certains sauf-conduits engagent les gens du pays à fournir les pèlerins de victuailles, mais spécifient toujours que ceux-ci devront le payer; les monastères qui jalonnaient les routes servaient d'hôtelleries et l'on sait que depuis le haut moyen âge le chemin de Saint-Jacques avait d'étape en étape des abris pour les pèlerins.

* * *

Il est une question qui vient souvent à l'esprit: quels étaient en toute sincérité les sentiments qui poussaient tous ces gens à entreprendre ces voyages et ne se mêlait-il pas à leurs intentions pieuses des motifs plus humains? Certes il est bien certain que parfois le désir de voir du pays poussait quelques pèlerins; les sauf-conduits eux-mêmes en font foi. Celui de Jean Otlinger note qu'il va à Saint-Jacques et désire visiter d'autres sanctuaires, mais aussi qu'il est venu en Occident pour voir le pays, les gens et les moeurs. Folrad de Mansfeld, après avoir été à Saint-Jacques de Galice, se fait donner une recommandation auprès du roi de Grenade "pour voir les Synagogues"; de même Jacques de Fléon ou Floyson, au retour de Saint-Jacques, avant de rentrer

en France, veut passer par Grenade et Valence. L'infante Isabelle, tante du roi, spécifie que c'est pour son plaisir (*deport*) qu'elle va visiter les monastères en même temps que les châteaux royaux du principat¹. C'est autant son pays natal que les lieux de pèlerinage que l'abbé de Saint-Bernard in Orta de Valence veut revoir en allant en France.

Guillaume de Challes, écuyer savoisien, allant à Compostelle est également poussé par le désir de rendre visite au roi de Castille au service duquel il fut avec son père, sous les ordres de Bertrand du Guesclin dans sa première expédition, à la suite de laquelle ils restèrent cinq ans prisonniers.

Les gens ne prenaient pas toujours la route la plus courte pour gagner le sanctuaire, but de leur pèlerinage; la correspondance que reçut Ferdinand I^{er} à l'occasion du voyage en Terre Sainte de son protégé Alphonse Modarra (ou Mudarra) en fait foi; les Archives de la Couronne d'Aragon ne conservent pas moins de huit lettres qui lui furent adressées à son sujet par des souverains ou grands personnages de tous pays. C'est d'abord le comte de Savoie, duc de Chablais, marquis d'Aoste qui, le 19 octobre 1411, lui écrit d'Ambronay qu'il a bien reçu le dit chevalier, en route vers le Saint-Sépulcre et d'autres régions d'outre-mer et qu'il l'a pourvu d'un sauf-conduit. Le 2 novembre, c'est Théodore, marquis de Montferrat et capitaine de Gênes qui déclare l'avoir accueilli à Casalis; le 6 novembre, il est à Milan où le duc Jean-Marie Visconti qui devait mourir assassiné l'année suivante, le reçoit. Le 8 janvier 1412, Modarra trouve à Bude Sigismond, empereur des Romains, roi de Hongrie qui lui remet une lettre pour son roi. Trois mois après le voici en Pologne; le 8 avril, Cristinus de Ostrow, châtelain et capitaine de Cracovie, "*subigneus* de Brzeszie", maréchal du royaume de Pologne, avise Ferdinand, au nom de Ladislas, roi de Pologne et de Lithuanie, prince de Russie, de la venue de son envoyé Alphonse Modarra à Cracovie et lui donne diverses nouvelles, notamment au sujet de l'alliance récente entre Ladislas et Sigismond. Modarra continue son voyage vers le nord; le 1^{er} mai, il est à Kovno (Kaunas) et Alexandre, prince majeur de Lithuanie et de Russie écrit à cette occasion à Ferdinand; puis il redescend vers le sud et atteint la Moldavie dont

¹ Reg. 2561, fol. 104v.

le souverain Alexandre l'accueille le jour de la Trinité (29 mai) à "Sacgitivia".

Il est bien évident que pour choisir un itinéraire aussi fantaisiste, Alphonse Modarra n'était pas poussé par la dévotion et que son pèlerinage au Saint-Sépulcre n'était qu'un prétexte; d'ailleurs quelques-unes des lettres citées ci-dessus font allusion à d'autres préoccupations; il y est dit qu'il va au Saint-Sépulcre "*pro sui salutis remedio et causa rei militaris*" ou "*causa honoris acquirendi*". De plus il y a tout lieu de croire que Ferdinand l'avait chargé de quelque mission secrète; en effet, une des lettres de créance qu'il lui avait confiées se retrouve aux Archives d'Aragon. Elle n'est pas datée et porte la signature autographe de Ferdinand alors qu'il n'était encore qu'infant de Castille. Elle était destinée au Maître de la milice de l'ordre teutonique, lui recommandant Alphonse Modarra qui va au Saint-Sépulcre de Jérusalem et dans différentes parties du monde pour diverses affaires touchant ledit Ferdinand et Alphonse lui-même¹.

Les pèlerinages fournissent donc l'occasion d'apporter aux souverains lettres ou cadeaux; l'évêque d'Arménie, allant à Montserrat apporte au roi Pierre des esclaves turcs et tartares et des faucons. Guillaume de Challes est porteur de lettres du comte de Savoie. Pierre de San Feriolo, écuyer de Barnabo de Milan, pèlerin de Saint-Jacques est en même temps chargé d'une mission diplomatique; il doit négocier au nom de celui-ci un accord entre le roi Pierre et les Vénitiens. Le chevalier normand Guillaume de Courcy, revenant de Compostelle en France, est prié par le roi d'Aragon d'apporter à Charles VI en cadeau une mappemonde exécutée par Cresques et dont celui-ci ou à son défaut deux mariniers doivent expliquer le maniement afin que Guillaume puisse ensuite en faire la démonstration au roi de France.

Mais on compte surtout sur les pèlerins pour raconter les nou-

¹ Ces lettres sont conservées sous les cotes suivantes:

C. R. D., Ferran I, caixa 1, n. 15; *ibid.*, n. 12; *ibid.*, n. 14; *ibid.*, n. 11; *ibid.*, n. 13; *ibid.*, n. 10; *ibid.*, n. 9 et C. R. D. Martí, caixa 9, n. 113.

Une autre lettre datée du 1.^{er} mai comme celle de Kovno, mais sans millésime et vraisemblablement imputable à une année antérieure est adressée de Prague par Wenceslas, roi des Romains et roi de Bohême à Ferdinand qui est dit infant de Castille et duc de Fenafiel; Wenceslas écrit qu'il a reçu des mains d'Alphonse Modarra les lettres dudit infant ainsi que celles du roi de Castille et de la reine mère Catherine (C. R. D., Ferran, caixa 2, n. 136).

velles des cours dont ils viennent et les histoires de toutes sortes sur les pays qu'ils ont traversés. C'est un pèlerin Bresin de Palays, domestique de la duchesse de Bar qui fut le premier à faire connaître à la cour d'Aragon la mort de Charles V. En revenant du Saint-Sépulcre, Béranger d'Anglesola avait parlé avec un Indien qui lui avait raconté beaucoup de choses sur les merveilles de son pays; l'infant Jean demande qu'on lui envoie copie de ses récits; une autre fois le même Jean, devenu roi, fait venir de Majorque un homme qui était allé en Tartarie et au pays du Grand Can pour qu'il lui raconte ce qu'il a vu là-bas¹.

Mais ce n'étaient pas seulement des histoires qu'on rapportait des pays lointains: de Terre Sainte il fallait revenir avec des reliques et nous avons parlé plus haut de la liste d'objets étranges que Perico Dez-Calç devait rapporter d'Orient. Ce n'étaient pas des reliques, mais une charge de palmes pour la fête des Rameaux que, le 7 mars 1380 deux courriers du pape, Jean Maurell et Guillaume Roffi, quittant l'Espagne, remportent à Avignon pour le Saint-Père².

Mais tout cela ce ne sont que des à-côtés des pèlerinages, il n'en reste pas moins qu'avant toutes choses la dévotion était le véritable et premier mobile des pèlerins. Le plus souvent ils viennent accomplir un vœu: Giraud de Bourbon, Jean de Brisence, Boniface de Leduix, Pierre de Vila, Jean de Lobar, Perna de Nepe, François de Villanova et d'autres le déclarent expressément; quelquefois, ne pouvant faire soi-même le pèlerinage, on charge une tierce personne d'exécuter le vœu: c'est ainsi qu'en 1384 la comtesse de Savoie délègue deux frères mineurs à sa place à Saint-Jacques de Compostelle³. C'est pour remercier sainte Eulalie de sa guérison que le roi Jean va solennellement en pèlerinage auprès de son tombeau. Si l'on s'embarque pour le "pardon" de Rome, c'est pour y gagner les indulgences.

Certains trouvent que les fatigues du voyage, les prières ne sont pas encore des témoignages suffisants de leur dévotion aux saints; ils veulent y ajouter une pénitence plus dure: à Montserrat la reine Yolande se plie à la règle monastique et après l'heure du

¹ Reg. 1964, fol. 163v.

² Reg. 1656, fol. 27v.

³ Reg. 1817, fol. 161.

couvre-feu, elle s'astreint comme les moines au grand silence¹. Elle veut encore faire mieux et écrit au roi qu'elle a l'intention de monter pieds nus de Collbató au sanctuaire. C'était un exercice fort pénible et à quelques années de là le jeune fils du comte corse Rigo della Rocca, accompagnant le roi à Montserrat, ayant voulu lui aussi monter pieds nus la sainte colline, en rapporta une forte fièvre; le roi lui fit donner généreusement une chambre dans son palais et administrer les remèdes et tout ce dont il avait besoin, avec une charité toute chrétienne².

Quelquefois c'est en expiation des péchés que les pèlerinages étaient entrepris, tel était le cas de la repentie de Séville, Maria Rodriguez qui espère dans ses pieuses pérégrinations trouver le pardon de Dieu³.

Touchés par la grâce, certains pèlerins veulent à leur retour renoncer définitivement au monde et achever leur vie dans la pénitence: nous avons vu ainsi l'anglais Jean Rossell prendre l'habit à Poblet; Arnau Colteller, lui, veut se retirer dans un des ermitages de Montserrat; c'est au retour d'un pèlerinage en Terre Sainte que Jean Matamoros d'Antequera se construit un ermitage "de saint Antoine" sur le territoire de Gandia, à l'Alqueria Blanca, pour y terminer ses jours dans la prière et la mortification.

Enfin de nombreuses aumônes et des cadeaux qui vont depuis l'humble cierge jusqu'aux pièces d'orfèvrerie attestent dans les sanctuaires la générosité des pèlerins. Une lettre de Pierre le Cérémonieux du 4 janvier 1380 reproche au prieur de Montserrat d'avoir, pour acheter diverses choses utiles au monastère et en payer les réparations, vendu des bijoux, pièces d'orfèvrerie et objets variés qui avaient été offerts par les pèlerins à la Vierge de Montserrat; il l'en blâme sévèrement, lui ordonne de restituer ce qu'il a ainsi détourné et lui interdit d'agir de cette façon à l'avenir. En outre il délègue Pierre ça-Plana pour dresser l'inventaire des vêtements, bijoux et reliques de l'église⁴.

Tout munis qu'ils étaient de passe-ports, recommandations et parfois d'escortes, les pèlerins n'échappaient pas à tous les dangers. Sur mer il y avait les pirates: le 23 mai 1381, la reine Yolande

¹ Reg. 2053, fol. 34v-35 (19 octobre 1387).

² Voir en appendice la pièce 3.

³ Voir en appendice la pièce 1.

⁴ Reg. 1265, fol. 106 et 108v.

charge Francesc ça-Garriga, vice-gouverneur de Majorque de faire délivrer l'abbé de Farfa, de l'ordre de Saint-Benoît, qui se rendant par mer du port de Pise à Rome, fut pris par des pirates maures et se trouve encore détenu, deux ans après, à Tunis ¹.

En 1384, Jean de Montbrison et sa femme, Catherine de Firbes, pèlerins français de Saint-Jacques, qui pour payer les frais de leur voyage donnaient des consultations médicales, sont arrêtés à Reals pour exercice illégal de la médecine; il faut l'intervention de l'infant Jean pour qu'on leur restitue ce qui leur avait été saisi et qu'on les laisse rentrer en France librement.

Souvent des pèlerins sont pris pour des espions; le 21 décembre 1384, l'infant Jean intercède en faveur de chevaliers allemands, venant de France, allant à Saint-Jacques et qui sous cette inculpation, avaient été arrêtés ².

En décembre 1394, le bailli de Tortosa détenait prisonnier un pèlerin que l'on accusait d'avoir pris part à l'escalade du château de cette ville; c'était un étranger dont nul ne comprenait là-bas la langue et duquel on ne pouvait obtenir aucune explication; le bailli en appela au roi Jean qui lui donna l'ordre de déférer à sa cour ledit pèlerin dans l'espoir qu'il y retrouverait des gens de sa nation et de sa langue et qu'on pourrait enfin grâce à eux savoir la vérité et faire la justice qui convenait ³.

Une autre fois c'est une rixe qui met aux prises près de Martorell des pèlerins français allant à Montserrat et des paysans; l'affaire fut grave, il y eut coups et blessures et même un mort; le roi Jean dut envoyer sur les lieux deux de ses conseillers Mathias Castillo et Francesc Bertran pour instruire l'affaire et rechercher les inculpés ⁴.

D'autres désagréments peuvent arriver aux pèlerins; souvent avant de partir ils confiaient leurs objets précieux à des amis qui, à leur retour, prétendaient ne pas les avoir reçus ou se refusaient à les rendre; une mésaventure de cette sorte arriva à Francesc de Pau lors de son pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle en 1390 ⁵.

¹ Reg. 1821, fol. 77v.

² Reg. 1749, fol. 7v.

³ Reg. 1951, fol. 122v.

⁴ Voir en appendice, la pièce 2.

⁵ Reg. 2050, fol. 25.

Négligeant tous ces ennuis et ces dangers, les pèlerins n'en continuaient pas moins à se mettre en route vers les sanctuaires vénérés. Toutes les souffrances étaient oubliées lorsque, après avoir fourni une rude et longue étape, ces hommes à la foi ardente atteignaient enfin le but et quand, après avoir baisé le seuil de l'église dont ils rêvaient depuis de longs mois, ils voyaient resplendir devant leurs yeux éblouis les reliquaires d'argent et les vénérables statues revêtues d'or et de pourpre, au milieu d'un brasier de cierges.

Ils pouvaient reprendre, l'âme sereine, le chemin du retour ; ni l'adversité, ni la pesante monotonie de leurs travaux quotidiens ne les accablent plus, car ils garderaient dans leur cœur l'émerveillement d'une vision supra-terrestre et tous les considéreraient à l'avenir avec un respect admiratif : ils avaient vu Rome, Jérusalem ou Saint-Jacques.

APPENDICES

I

Saragosse, 9 avril 1383.

L'infante Yolande recommande Maria Rodriguez de Séville qui pour faire pénitence de ses péchés, entreprend des pèlerinages.

Infanta dona Yolant etc.

Als amados e fieles nuestros todos e quales quiere oficiales e subditos del senyor rey, padre del senyor duch marido e senyores nuestros muyt caros o de los ditos oficiales lugares tenientes ales quales la present pervendra, salut e dilection.

Como Maria Rodriguez de la ciudat de Sivilia del regno de Castiella¹, sea sallyda de peccado queriendo fincar en servicio de Nuestro Senyor Dios e perseverar en buena vida li convendra assi por demandar por Dios como por fazer su penitencia algunas romeries ir por muytas partes. Por esto certifficando vos otros e cada uno de vos de las ditas cosas vos requerimos e rogamos que, por servicio de Dios e

¹ Il est probable que Maria Rodriguez était pourvue d'une recommandation du roi de Castille, c'est ce qui aurait induit le scribe à écrire que Séville dont elle est originaire se trouve au royaume de Castille.

esguart nuestro, querades la dita Maria Rodriguez tractar como buena muller deve ser tractada, sabiendo que d'aquesto faredes a nos muyt grant plazer e servicio el qual muyto vos agradecremos.

Data en Çaragossa a .ix. d'abril del anyo mil .ccclxxxiii.

Bartholomeus Prothonotarius.

Andreas Granelli, mandato domine ducisse
fecit per Constantiam de Perilionibus.

ACA, Reg. 1817, fol. 77v.

2

Barcelone, 2 août 1387.

Jean I^{er} ordonne qu'on remette à ses conseillers Francesc Bertran, chevalier, et Mathias Castillo, docteur ès lois, divers chevaliers français qui furent arrêtés près de Martorell, à la suite d'une rixe avec des paysans, tandis qu'ils se rendaient en pèlerinage à Montserrat.

Johannes etc, dilectis et fidelibus universis et singulis tam officialibus sive nostris sive aliorum quorumlibet exercitium jurisdictionis habencium quam ceteris quibuscumque ad quos presens pervenerit et subscripta pertineant, salutem et dilectionem.

Ecce quod nos pro habendis ad manus nostras quibusdam alienigenis nobilibus militibus generosis et aliis gallice nationis qui de partibus redeundo Castelle et transitum peregrinationis gracia faciendo per monasterium Beate Marie Montisserrati fuerunt prope villam Martorelli a quibusdam rusticis et aliis, sono emisso, fugati et acclusati cum omnibus que portabant, occasione cujusdam briche habite inter quendam ex dictis peregrinis et unum ex rusticis supradictis qui ex vulneribus propterea sibi inflictis dicitur decessisse, mittimus ad ipsas partes dilectum et fideles Franciscum Bertrandi militem, algetzirim et Mathiam Castilionis, legum doctorem, auditorem curie, consiliarios nostros, presentis littere portitores. Quibus etiam jussimus quod de hujusmodi bricha et aliis que idcirco evenerint se informent, ut nos super his ministrare justiciam valeamus. Quapropter vobis et singulis vestrum dicimus et mandamus de certa sciencia et consulte sub ire et indignationis nostre incursu, quatinus omnes et singulos peregrinos jamdictos cujusvis status et condicionis existant, tradatis et deliberitis ilico, cum omnibus rebus eorum, prefato nostro algetzirio, contradictione et objectione qualibet quiescente, nos enim dicto

algutzirio mandavimus, vive vocis oraculo et cum presenti committimus et mandamus quod eos ad nos adducat, dictamque informacionem recipiat seu per dictum Mathiam recipi faciat indilate. Et super his et aliis exinde emergentibus, dependentibus et incidentibus ut ipsis algutzirio et Mathie et utrique ipsorum prestetis auxilium, consilium et favorem, vobis et unicuique vestrum tradimus sub dicta pena firmiter in mandatis. Et cum talium cognicio ad nos procul dubio pertinere noscatur, caveatis attentius ne quidquam in contrarium facere attemptetis, alioquin super eo taliter exigente justitia procederemus contra inobedientes quod eis ad pene terrorem cederet aliisque perpetuum transiret in exemplum.

Datum Barchinone, sub nostro sigillo secreto, .ii. die augusti, anno a Nativitate Domini .m.ccc.lxxx. septimo, nostro minori anulo sub-signatum.

Dominus rex mandavit mihi
Petro de Beviure

ACA, Reg. 1751, fol. 87v.

3

Barcelone, 12 septembre 1393.

Jean I^{er} décrit à la reine Yolande les cérémonies qui accompagneront son pèlerinage au tombeau de Sainte-Eulalie, avant l'embarquement pour la Sardaigne. Il lui raconte ensuite, entre autres choses, que le fils du comte corse Rigo [della Rocca] étant monté avec lui pieds nus à Montserrat, a eu un accès de fièvre et qu'il l'a fait soigner dans son palais.

Lo rey.

Molt cara companyona. Segons que ja per altres letres vos havem fet saber, nos partim d'aci sens falla, Deu volent, diluns qui ve, e huy mati son estats ab nos los consellers qui'ns han dita la solemnitat que'ns apparellen de fer aquell dia e es aytal:

Los dits consellers ab tots los promens e gran multitud d'aquesta ciutat se ajustaran lo dit diluns per lo mati a la plaça de Sent Jacme e hauran fets enjoncar e be enramar tots los carrers e la dita plaça e nostre palau e partints tot lo dit poble de la dita plaça de Sent Jacme ab gran copia de trompadors e de trompetes venran a nostre palau, e d'alli nos partirem en lur companyia e ab gran solemnitat fins als Freners on nos exira la processo de la Seu e'ns rebran ab gran

reverencia, e quan serem al portal de la Seu farem alli nostra oracio e reebrem benediccio de la dita processo. En apres ab tota aquella solemnitat entrarem en la esgleya e denant l'altar maior de la Seu oirem la missa en que's faran fort solemnes coses a reverencia de Nostre Senyor Deus e celebrat de la festa. E dita la missa, pendrem humil e devot comiat del cors de Jhesu Christ e apres del sant cors de santa Eulalia en la qual tots nostres predecessors d'alta memoria hagren en tots lurs fets e nos devem haver fort singular devocio. E proceints de la Seu irem a peu, axi acompanyat com dit havem e ab lo pali de la ciutat que'ls consellers portaran sobre nos, fins al pont que'ns aparellen molt honorablement a l'escuma de la mar denant la plaça dels freres Menors, e aqui en senyal de victoria que Deus per sa gracia nos vulla dar en nostres affers, recullir nos em en nostra galea real ab la benediccio de la Santa Trinitat, e ab les nostres galees e ab totes aquestes de la ciutat qui ja hic son prestes les demes, les quals nos acompanyaran fins al Cap vell prop Castell de Felchs, tendrem nostra bona via sens aturar fins que, o a Port Fangos si y serets, o aqui siam ab vos per alegrar nos de vostra vista e fer espatxar ço que aqui's ha a fer, e lexarem al dit port tots los navilis de carrech per aquells qui's venran recullir de guisa que lla ni aqui no's perda temps, car nos es mester, ans per tot sia dat e ministrat l'espatxament qui's pertany.

Molt cara companyona, sapiats que'l monge e l'ermita que'l prior de Muntserrat havia trameses a Tolosa son tornats e han aportades letres a vos, una de part de la dona Constança, altra de part d'una dona fort devota appellada Sor Francescha, la qual esta en Tholosa. E los dits monge e hermita, los quals han nom Frare Johan e Frare Miquel, han parlat largament ab nos de part de cascuna d'elles e havem ubertes les letres que us envien lesquals e tot ço que'ls dits freres nos han reportat haurets e sabrets plenerament per ells qui s'en iran ab nos en la nostra galea. E per tal com en ço que'ns han recitat, nos havem fets alguns duptes, aquells duptes havem remeses al prior qui mantinent los trametra a la dita santa dona Constança per tal que'ns sien clarificats.

Molt cara companyona, lo fill del comte Rigo de Corcega puja peu descalç ab nos la costa de Muntserrat e de lavors a ença ha hauda prou febre que no'l ha remejat sino de ir a ença; pero encara no'n es quiti e havem li feta donar cambra dins lo palau e ministrar tot ço que mester li es.

Molt cara companyona, lo Sant Spirit sia vostra guarda tots temps.

Dada en Barchinona, sots nostre segell secret, a .xii. de setembre, .x. horas apres mig jorn, del any .m.cccxciii.

Rex Johannes.

Dominus mandavit mihi
Petro de Beviure

ACA, Reg. 1965, fol. 156-157.

4

Saragosse, 21 février 1400.

Martin reproche à l'Abbé de Poblet d'avoir autorisé des moines de son monastère à aller au Jubilé de Rome, en dépit des menaces d'excommunication et bien que le pape [d'Avignon] ait concédé les mêmes indulgences aux religieux restant dans leurs convents. Il le prie d'enjoindre aux dits moines de rester dans leur monastère et de châtier ceux qui contreviendraient à cet ordre.

Lo rey.

Honrat abbat. Per letra de frare Benet de Sent Roma havem sabut com gran partida dels monjos de vostro convent volen anar al pardo de Roma de laqual cosa som fort marvellats, com los havets dada licencia de anar en lo dit pardo, e dels dits monjos com han tan gran audacia de voler anar en lo dit viatge, car tots son excomunicats de excomunicacio papal, majorment com nostre senyor lo papa nos haia scrit que axi ben guanyen lo dit pardo, estants en lur monastir com si anaven personalment a Roma, considerants lo cas en que la Esgleya de Deu es al present.

Per que us amonestam que deiatz manar als dits monjos en virtut de santa obediencia que romanguen en vostre monastir e per res no presumesquen de anar en lo dit viatge; en altra manera tots los qui en aço vos seran inobedients e faran lo contrari façats pendre com a fugitius e castiguets per tal forma segons vostre orde, d'on tots los altres ne prenguen eximpli.

Dada en Çaragoça, sots nostre segell secret a .xxi. dies de ffebrer del any .m.cccc. Rex Martinus.

Dominus rex mandavit mihi
Guillelmo Poncii

Dirigitur abbati monasterii Populeti.

ACA, Reg. 2243, fol. 68v.

5

Barcelone, 1.^{er} novembre 1408.

Martin délivre à Boniface de Leduix, marchand de Bayonne, pèlerin de Montserrat, un sauf-conduit qui le met, ainsi que ses sept compagnons, à couvert de toutes marques et représailles.

Nos Martinus etc, quoniam vos devotus noster Bonifacius de Leduix, mercator civitatis Bayone, hesitatis regnum nostrum intrare pro adimplendo quoddam votum quod vovistis personaliter adimplere in ecclesia Virginis gloriose Beate Marie de Monteserrato, diocesis Barchinone, pretextu marcharum sive represaliarum per nos seu officiales nostros modo quolibet concessarum, adversus seu contra Bayonenses aut regis Anglie subditos, ad humilem supplicationem quorundam familiarium et domesticorum nostrorum nobis factarum, propterea, volentes operis prefati esse participes, tenore presentis vos dictum Bonifacium de Leduix guidamus et assecuramus in nostra regia bona fide ac vobis licentiam et facultatem plenariam elargimur quod possitis vos et septem alii vos concomittantes, causa adimplendi votum prefatum cum equitaturis, auro, argento, maletis et aliis vestris et eorum bonis et jocalibus universis regnum nostrum intrare et per terras et loca nostre dicionis incedere et abinde recedere salve pariter et secure, non obstantibus quibusvis marchis sive represaliis aut licenciis marcandi, quibusvis personis per nos aut nostros officiales quoscumque concessis sive etiam concedendis, causis et rationibus quibuscumque; ita quod durante guidatico et assecramento ac licentia nostris hujusmodi que durare volumus hinc ad octo menses a data hujusmodi in antea continue numerandos non possitis per nos seu officiales aut commissarios nostros quoscumque ad quorumvis instantiam cepi, detineri, molestari, pignerari seu marchari vel aliquatinus aggravari dictarum marcharum represaliarum seu licenciarum marchandi pretextu culpa, crimine vel debitis alienis nisi vos vel ipsi essetis culpabiles aut principaliter vel fidejussorio nomine obligati nec etiam in hiis casibus nisi quatenus jus et ratio hoc fieri permittant.

Nos enim vos et ipsos cum omnibus bonis vestris et ipsorum ab hujusmodi marchis, pignoribus et represaliis per nos et quosvis officiales nostros concessis et concedendis ut dicitur, de gracia speciali eximimus et penitus exceptamus et ipsas marchas, repressalias sive licentias marchandi quo ad hec dumtaxat suspendimus et prorsus carere volumus viribus in effectu dicto tempore perdurantibus; man-

dantes per eandem gubernatoribus, justiciis, bajulis, vicariis, subvicariis, calmedinis, supraviccariis, portariis ceterisque universis et singulis officialibus et subditis nostris et ipsorum officialibus, locatenentibus presentibus et futuris quatinus hujusmodi nostra guidaticum et assecuramentum sive licentie firma habeant, teneant et observent et faciant ab omnibus inviolabiliter custodiri per tempus superius expressatum et si qua pignora seu represalias vobis vel vos concomittantibus amodo fecerint vobis aut ipsis restituant indilate.

In cujus rei testimonium presentem fieri jussimus nostro sigillo secreto munitam.

Datum Barchinone, prima die novembris, anno a Nativitate Domini millesimo .cccviii. Rex Martinus.

Dominus rex mandavit mihi
Johanni de Tudela

ACA, Reg. 2186, fol. 75v-76.

6

Valence, 16 janvier 1415.

Ferdinand I^{er} recommande Jacques [Brente] cleric éthiopien, pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle.

En Ferrando etc.

Als amats e feels tots e sengles officials e sotsmetsses e als loctenents de aquells, e a totes guardes de coses prohibides en los confinis de nostres regnes e terres o en altres lochs qualssevol constituits, salut e gracia.

Com Jacobo clergue missa cantant, natural de les Indies, exhibidor de la present, venint de vesitar lo cors del benaventurat Moss. Sent Jachme de Galicia, s'en torn a les dites Indies, e per ço com no sab lo lengatge de les gents dels dits nostres regnes e terres e es negre e de color de Itiops, se dubte no li sia fet algun greuge o dampnage.

Perço a vos e cascun de vos altres dehim e manam expressament e de certa sciencia sots pena de cinch cents florins d'or d'Arago dels bens vostres si contrafaretis, havedors e als nostres cofres aplicados que lo dit Jacobo ab una mula o un roci e ab la peccunia e moneda que portara per son despens e ab un breviari de lenga caldea e ab tots ço que portara sobre si, lexets e permetats passar per totes e qualsevol ciutats e viles dins vostres juridiccions e custodias constituhits salvament e segura, guardantlo de totes inquietituts (*sic*) molesties e

desonors e de tots greuges e dampnatges e que no li sia presa o peyorada alguna cosa sua per alguna causa e raho. Provehint noresmenys a aquell si mester lo haura de bona seguretat e conduyt e aço per res no mudets si'ns desijats servir e complaure e la dita pena cobejats squivar. Dada en Valencia, sots nostre segell secret, a .xvi. dies de janer, en l'any de la Nativitat de Nostre Senyor .mcccc. e quinze.

Rex Ferdinandus

ACA, Reg. 2386, fol. 103.

7

Valence, 22 février 1415.

Ferdinand I^{er} recommande à son fils l'infant Jean, Jacques Brente, prêtre originaire du pays du Prêtre Jean, qui à son retour de Saint-Jacques de Compostelle doit passer par la Sicile.

Lo rey.

Molt car e molt amat fill. Com en Jacme Brente, prevere de les Indies de Presta Johan, sia vengut de vesitar los santuaris de Sant Jacme de Galicia e entena anar en Sicilia e en altres parts del mon, pregam e manam vos que'l façats recollir en una nau d'aquelles ab que us en passats en Sicilia e en totes coses lo haiats per reverencia de Nostre Senyor Deu e honor nostra specialment per recomanat. E sia, molt car e molt amat fill, vostra proteccio e guarda la Trinitat indivisa. Dada en Valencia, sots nostre segell secret, a .xxii. dies de febrer del any .mcccc. quinze.

Rex Ferdinandus.

Dominus rex mandavit mihi
Paulo Nicholai

Al inclit infant don Johan nostre molt car e molt amat fill.

ACA, Reg. 2387, fol. 84.

8

Valence, 11 juin 1415.

Ferdinand I^{er} délivre un sauf-conduit à Jean Le Meingre dit Boucicaut, maréchal de France, pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle.

Nos Ferdinandus etc.

Ut vos, nobilis et devotus noster Johannes le Meingre dictus Bouciquaut, miles, marescallus Ffrancie, qui basilicam Beati Jacobi de

Galicia et aliorum sanctorum corporum limina visitare proponitis, regna et terras nostras ingredi transire et egredi securius valeatis, vos eundem nobilem, tenore presentis nostri salviconductus quem durare volumus per tres menses a die vestri ingressus in eadem regna nostra tam in eundo quam redeundo in antea continue numerandos, sub nostra bona fide regia afidamus, salviconducimus et assecuramus, ita quod vos, dictus Johannes, una cum comitiva, rebus et bonis vestris libere et indemniter infra dictum terminum, dominia et loca nostra subire, preterire et transire possitis, salve pariter et secure. Eapropter serie cum eadem, de certa sciencia et expresse mandamus dilectis et fidelibus universis et singulis officialibus nostris necnon custodibus passuum, portuum et rerum prohibitarum in regnorum et terrarum nostrarum finibus constitutis quatinus, facta eis prius fide per vos per scripturam publicam de ingressu vestro predicto tam in accessu quam in reditu seu illi vel illis ex eis ad quem seu quos spectet, vos predictum nobilem una cum centum equitaturis vestris, comitiva, famulis, servis seu satellitibus, equitibus et peditibus, numero eodem necessario, auro, argento, margaritis, perulis, pecuniis, jocalibus, et arnesiis, maletis, raubis, utensiliis, vasis, bonis, et rebus vestris et vestrorum cujuslibet speciei, tanquam afidatos et assecuratos per nos ut premittitur, terras et regna nostra ingredi, transire, morari, pernoctare et redire dum indultus terminus perdurabit ut prefertur, absque impedimento, desturbiis, damnis, violencia, injuria vel offensa, ymo cum omni qua expedit curialitate permittant, provideantque vobis et singulis de comitiva vestra, propriis vestris sumptibus, de victualibus necessariis et si opus fuerit eosque duxeritis requirendos de securo transitu et conductu. Si quid autem dispendii vel damni vobis seu cujus (*sic*) ex vestratibus supradictis in personis seu bonis indebite, quod nollemus, illatum [fuerit] id reformare non postponant si gratiam nostram cupiunt promereri.

In cujus rei testimonium presentem fieri jussimus nostro sigillo secreto munitam. Datum Valencia .xi. die junii, anno a Nativitate Domini millesimo .ccccxv.

Rex Ferdinandus.

Dominus mandavit mihi
Paulo Nicholai.

ACA, Reg. 2388, fol. 130.

9

Perpignan, 26 novembre 1415.

L'infant Alphonse recommande Thomas, fils du duc éthiopien Barthélemy de Sanno qui va en pèlerinage à Saint-Jacques de Galice.

Alfonsus etc.

Reverendis, venerabilibus, egregiis, nobilibus et devotis quibuslibet archiepiscopis, episcopis, abbatibus, prioribus, ducibus, comitibus, vicecomitibus, conestabulariis, gubernatoribus, baronibus, capitaneis gentium armorum, ammiratis marium, custodibus passuum, portuumve rectoribus quarumvis civitatum, villarum, castrorum atque locorum, militibus, scutiferis et personis singularibus et aliis, ubilibet exercentibus jurisdictionem quantamlibet... salutem et dilectionem.

Constituto coram excellencie nostre presencia, Thoma, filio, ut asserit, ducis Bartholomei de Sanno, Indie majoris Ethiope, ad partes occiduas et alias pro liminibus beati Jacobi aliisque sanctuariis inibi visitandis, se de presenti accedere affirmante, per eademque vel alia diversa itinera et regiones eligendas ab eo, unde viam ab India ipsa huc venire inceperat ad propria remeare volente, requisivit inde a nobis remedium in litteris contentum presentibus, sibi concedi.

Nos, ejus requisicionibus liberaliter inclinati, vestrum singulis premissa harum serie intimantes, vos dictos benivolos et amicos, rogamus obnixè vobisque dictis officialibus et personis subditis dicimus et mandamus expressius et de certa sciencia quatinus Thomam predictum ad et per quascumque regiones, patrias, provincias, terras et civitates, villas, opida, vias atque itinera ire ad partes jamdictas, redireque transire, et ubique morari de die et de nocte, tam per terram quam etiam per aquam dulcem et salsam, una cum ejus familia, equitaturis vel sine, auro et argento, rebus et bonis quibuslibet omni obstaculo quiescente, libere permittatis, eis de securo transitu atque salvo conductu, victualibus, litterisque navigiis et aliis opportunis habundanter et largiter providendo; nam ex his vos, dicti benevoli et amici, nos vestris precibus ad similia obligabitis et majora. Vos vero officiales et persone subdite antedicti, possitis de obediencia debita apud ipsum dominum regem et nos merito commendari.

Datum Perpiniანი, sub nostro sigillo secreto, die .xxvi. novembris, anno a Nativitate Domini .m.ccccxv.

A. primogenitus.

Dominus princeps mandavit mihi
Petro Companyoni.

ACA, Reg. 2452, fol. 82-82v.

10

LISTE DES PÈLERINS¹

- AGRAMONT, Bertrand d', pèlerin catalan de Saint-Jacques. 1421, 27 août (2570, f. 156).
- ANGLA, Guillaume d', chevalier anglais, pèlerin de Saint-Jacques. 1382, 30 oct. (1274, f. 213^v).
- ANGLESOLA, Béranger d', pèlerin catalan du Saint-Sépulcre. 1379, 15 oct. (1568, f. 47).
- ARAGON, héraut d'armes de Jean I, pèlerin du Saint-Sépulcre. 1387, 30 août (1867, f. 44).
- ARTES, Pierre d', chambellan du roi d'Aragon, pèlerin de Saint-Jacques, 1386, 20 mai (1674, f. 52).
- ARUNDELL, Guillaume d', chevalier anglais, pèlerin de Saint-Jacques. 1399, 20 nov. (2243 f. 27v).
- AVIGNON, Jean d', damoiseau provençal, pèlerin de Saint-Jacques. 1392, 15 janv. (1879, f. 120).
- BAR, Jacquet de, ménestrel du duc de Bar, pèlerin du Saint-Sépulcre. 1389, 11 déc. (1957, f. 48).
- BARABALLO, Antoine, chevalier napolitain, pèlerin de Saint-Jacques. 1379, 20 sept. (1658, f. 5).
- BARILL, Nicolas, chevalier napolitain, pèlerin de Saint-Jacques. 1379, 20 sept. (1658, f. 5).
- BÉARN, Bertrand de, écuyer de la famille de Gaston de Foix, pèlerin de Saint-Jacques. 1380, 23 déc. (1270, f. 30).
- BENSISFLAN, pèlerin bohémien de Saint-Jacques. 1415, 15 févr. (2389, f. 49).
- BENVEN, Burchard de, damoiseau allemand, pèlerin de Saint-Jacques. 1387, 3 mars (1675 f. 63v).
- BERNATET, Guillaume de, citoyen de Bayonne, pèlerin de Montserrat et de Sainte Eulalie. 1416, 2 janv. (2391, f. 64v).
- BERTRAN, François, camérier du roi d'Aragon, pèlerin du Saint-Sépulcre. 1382, 23 sept. (C. R. D., Pere III, caixa 25).
- BIGHTON, Jean de, pèlerin anglais de Saint-Jacques et du Saint-Sépulcre. 1389, 12 mars (1870, f. 173).
- BLANÈS, Vidal de, pèlerin catalan du Saint-Sépulcre. 1392, 20 juin (1903, f. 105v).
- BLASERE, Jean de, clerc de Tournai, pèlerin du Saint-Sépulcre. 1387, 2 juillet (1867, f. 9).
- BLONAY, Jacques de, chevalier savoisien, pèlerin de Saint-Jacques. 1381, 25 avril (1269, f. 38).
- BLONAY, Nicolas de, chevalier savoisien, pèlerin de Saint-Jacques. Ibid.

¹ Les noms de famille des pèlerins ont été généralement reproduits sous la forme même qu'ils ont dans les registres de chancellerie; dans les quelques cas où ils ont été ramenés à une orthographe plus rationnelle, la graphie du manuscrit a été donnée à la suite entre parenthèses, ainsi que les variantes quand le nom se rencontre plusieurs fois. Quant aux prénoms, ils ont été uniformément traduits en français, pour plus de simplicité, quoique la logique eût voulu qu'ils fussent donnés dans la langue des personnages désignés, ce qui dans trop de cas était impossible. On a indiqué à la suite la date des documents qui les citent, ainsi que, entre parenthèses, le numéro des registres de chancellerie et la page.

- BODIER, Clément et Guillaume, de Pontoise, pèlerins français de Saint-Jacques. 1381, 27 mars (1663, f. 49).
- BOURBON, (Borbon), Géraud de, chevalier, pèlerin français de Saint-Jacques. 1380, 22 févr. (1656, f. 16v).
- BOUCICAUT, Jean le Meingre dit, maréchal de France, pèlerin de Saint-Jacques. 1415, 11 juin (2388, f. 130), voir plus haut la pièce 8.
- BOULET, Jacquet, de Pontoise, pèlerin français de Saint-Jacques. 1381, 27 mars (1663, f. 49).
- BRAQUE, Étienne, pèlerin parisien de Saint-Jacques, 1381, 17 avril (1663, f. 69v).
- BRENTE, Jacques, clerc éthiopien, pèlerin de Saint-Jacques. 1415, 16 janvier, 22 févr. (2386, f. 103; 2387, f. 84; 2389, f. 52), voir plus haut les pièces 6 et 7.
- BRISENCE, Jean de, écuyer lorrain, pèlerin de Saint-Jacques, 1380, 22 fév. (1656, f. 16v).
- BUCHNAW, Ebrehard de, damoiseau allemand, pèlerin de Saint-Jacques 1387, 3 mars (1675, f. 63v).
- BUCHNAW (Buchav), Gotschalk de, damoiseau allemand, pèlerin de Saint-Jacques, *ibid.*
- BULETOT, Geoffroi de, pèlerin parisien de Saint-Jacques. 1381, 27 mars (1663, f. 49).
- BUSCA, Jean marquis de, pèlerin de Saint-Jacques, 1381, 10 sept. (1271, f. 95).
- CABELLAN, Jean, bourgeois de Gand, pèlerin flamand de Saint-Jacques. 1379, 27 août (1657, f. 111).
- ÇA-CIRERA, Jacques, pèlerin catalan de Saint-Jacques. 1380, 9 février (1265, f. 134).
- ÇA-PLANA, Arnaud, pèlerin catalan de Rome. 1387, 10 sept. (1944, f. 143).
- CANNE, Henri de, damoiseau allemand, pèlerin de Saint-Jacques. 1387, 3 mars (1675, f. 63v).
- CARACHO, Jean, chevalier napolitain, pèlerin de Saint-Jacques. 1379, 20 sept. (1658, f. 5).
- CARROÇ, Alamany, pèlerin catalan de Saint-Jacques. 1381, 14 mai (1269, f. 73).
- CASTELLAN, Jacques, chambellan de la reine Yolande, pèlerin catalan de Saint-Jacques. 1386, 20 mai. (1674, f. 52).
- CASTET, Pierre, chapelain gascon, pèlerin du Saint-Sépulcre. 1420, 27 fév. (2568, f. 94v).
- CASTRINIGRI, Gontier comte de, pèlerin de Saint-Jacques. 1379, 18 sept. (1658, f. 2v).
- CAUPENE, Jean seigneur de Caupene et Osseran, pèlerin gascon du Saint-Sépulcre. 1420, 27 févr. (2568, f. 94v).
- CHALLES, Guillaume de, écuyer savoisien, pèlerin de Saint-Jacques. 1381, 18, 19, 25 avril; 11, 20 juin (1269, f. 38; 1272, f. 75; 1663, f. 70v; 1664, f. 2).
- CHAPELAYN, Jean le, écuyer du roi de France, pèlerin français de Saint-Jacques et d'autres lieux saints. 1396, 2 févr. (1889, f. 142).
- COCONATO, Boniface de, chevalier, chambellan du duc de Milan, pèlerin de Saint-Jacques. 1381, 3 mai, 11 août (1663, f. 84; 1754, f. 107v).
- COLOMBIER, Jean, pèlerin français de Saint-Jacques. 1391, 15 mai (1959, f. 181v).

- COLTELLER, Ar., de Perpignan, ermite à Montserrat. 1381, 22 août. (1754, f. 123v).
- COMMINES (Conmines), Jean de, chevalier du comte de Flandre, pèlerin flamand de Saint-Jacques. 1416, 14 juillet (2560, f. 42).
- COMPANY, Jean, pèlerin catalan de Terre Sainte. 1415, 25 juillet (2387, f. 129).
- CORONA, héraut du sire de Coucy, pèlerin français de Saint-Jacques. 1384, 22 nov. (1671, f. 15).
- COSI, Estibor de, pèlerin bohémien de Saint-Jacques. 1415, 15 févr. (2389, f. 49).
- COURCY (alias Cossi), Guillaume de, chevalier normand, pèlerin de Montserrat. 1381, 23 avril, 5 nov. (1663, f. 73; 1665, f. 26v).
- CRAON, Pierre de¹, chevalier français, pèlerin de Terre Sainte. 1395, 23 avril, 11 mai, 26 nov. (1887, f. 104; 1968, f. 36; 1889, f. 92v).
- CZTAN, Jacques de, pèlerin polonais de Saint-Jacques. 1379, 15 avril (1264, f. 94).
- DELLA ROCCA, Le fils du comte Rigo, pèlerin corse de Montserrat. 1393, 12 sept. (1965, f. 156), voir plus haut pièce 3.
- DEZ-CALÇ, Perico, huissier d'armes, pèlerin catalan du Saint-Sépulcre, 1384, 7 oct. (1748, f. 94).
- DOUAI (Duay), Guillaume de, pèlerin parisien de Saint-Jacques. 1381, 27 mars (1663, f. 49).
- ESPONAHU, comte de, chevalier allemand, pèlerin de Saint-Jacques. 1397, 21 janv. (2345, f. 114).
- ESTENGA, Jean d', chevalier anglais, pèlerin du Saint-Sépulcre. 1382, 30 oct. (1274, f. 213v).
- FERRANDEZ DE LATZANA, Diego, chevalier castillan, pèlerin de Rome. 1400, 22 févr. (2173, f. 60v).
- FIRBES, Catherine de, femme de Jean de Montbrison, pèlerine française de Saint-Jacques. 1384, 13 janv. (1670, f. 4v).
- FLOYSON (alias Fléon), Jacques de, écuyer français, pèlerin de Saint-Jacques. 1399, 7 oct. (2243, f. 15).
- GAËTE, Amaury de, pèlerin napolitain de Saint-Jacques. 1415, 22 avr. (2389, f. 64v).
- GAËTE, Maître François de, pèlerin napolitain de Saint-Jacques. Ibid.
- GAËTE, Jérôme de, pèlerin napolitain de Saint-Jacques. Ibid.
- GAËTE, Nicolas de, pèlerin napolitain de Saint-Jacques. Ibid.
- GÉRARD, Jean, laïque de Tournai, pèlerin du Saint-Sépulcre. 1387, 2 juil. (1867, f. 9).
- GITETO, Nicolas de, pèlerin napolitain de Saint-Jacques. 1415, 22 avril (2389, f. 64).
- GROS, Raynard, chevalier allemand, pèlerin de Saint-Jacques. 1379, 18, 23 sept.; 1380, 8 mars (1658, f. 2v; 1265, f. 37v; 1656, f. 27v).
- GROTE, Antoine de, pèlerin napolitain de Saint-Jacques. 1415, 22 avril (2389, f. 64v).
- GUIDESOR, Milles, chevalier anglais, pèlerin du Saint-Sépulcre. 1382, 30 oct. (1274, f. 213v).

¹ Sur les aventures de Pierre de Craon en Espagne, avant son pèlerinage en Terre Sainte. voyez H. COURTEAULT, *La fuite et les aventures de Pierre de Craon en Espagne*. Dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome 52, 1891, p. 431-448.

- GULDENOEST, Henri, pèlerin allemand de Saint-Jacques. 1380, 4 avril. (1656, f. 87).
- HALLUIN (Alleuin), Morelet d', écuyer du comte de Flandre, pèlerin flamand de Saint-Jacques. 1380, 15 sept. (1659, f. 123).
- HAZE DE WALDECLIE, Guillaume, pèlerin allemand de Saint-Jacques. 1405, 25 nov. (2180, f. 33v).
- HUN, Jean, bourgeois de Gand, pèlerin de Saint-Jacques. 1379, 27 août (1657, f. 111).
- HUTZELEM, Henri de, chevalier allemand, pèlerin de Saint-Jacques. 1379, 18, 23 sept.; 1380, 8 mars (1658, f. 2v; 1265, f. 37v; 1656, f. 27v).
- ISALGUER, Jacques, pèlerin toulousain de Saint-Jacques. 1382, 28 juin (C. R. D., Pere III, caixa 23).
- JACQUES I, roi d'Arménie, pèlerin de Poblet. 1391, 6 juin (1961, f. 11v).
- JEAN, chrétien indien, pèlerin de Saint-Jacques. 1414, 3 août (2381, f. 82).
- JUYLLA (alias JUYAN), écuyer de la table du roi d'Aragon, pèlerin catalan de Saint-Jacques. 1388, 8 mars; 1389, 12, 13 sept. (1954, f. 82v; 2053, f. 117v; 2056, f. 108).
- LABOURET, Etienne, de Pontoise, pèlerin français de Saint-Jacques. 1381, 27 mars (1663, f. 49).
- LADRONI, Petrillus, chevalier napolitain, pèlerin de Saint-Jacques. 1379, 20 sept. (1658, f. 5).
- LAILLER, Richard de, pèlerin parisien de Saint-Jacques. 1381, 17 avril (1663, f. 69v).
- LAMOUE, Jean, de Pontoise, pèlerin français de Saint-Jacques. 1381, 27 mars (1663, f. 49).
- LAUTREC (Lautres), Pierre vicomte de, chevalier français, pèlerin de Saint-Jacques. 1386, 9 oct. (1674, f. 147).
- LEDUIX, Boniface de, marchand de Bayonne, pèlerin de Montserrat. 1408, 1.^{er} nov. (2186, f. 75v), voir plus haut pièce 5.
- LESACH, Philippe, de Pontoise, pèlerin français de Saint-Jacques. 1381, 27 mars (1663, f. 49).
- LIBOZE, Stiborios de, pèlerin allemand de Saint-Jacques. 1405, 25 nov. (2180, f. 33v).
- LINCOLN, Jean de, chapelain anglais, pèlerin du Saint-Sépulcre. 1382, 30 oct. (1274, f. 213v).
- LOBAR, Jean de, citoyen de Bayonne, pèlerin de Montserrat. 1399, 4 oct. (2172, f. 1v).
- LOGAYA, Jacques, pèlerin majorquin de Montserrat et de Saint-Narcisse de Gironne. 1417, 12 janv. (2560, f. 74).
- LUXEMBOURG, Borleurs ou Bourleus de, chevalier de la maison du duc de Bar, pèlerin français de Saint-Jacques. 1381, 13, 28 juin (1663, f. 136v; 1821, f. 84v).
- MADERA, Raymond de, prêtre de Bordeaux, pèlerin de Montserrat et du Saint-Sépulcre. 1419, 20 févr. (2564, f. 185).
- MALASUA, Louis de, pèlerin français de Saint-Jacques. 1391, 15 mai 1959, f. 181v).
- MANSFELD (Manfelt), Boson, comte de, chevalier allemand, pèlerin de Saint-Jacques. 1387, 3 mars. (1675, f. 63v).
- MANSFELD (Menesfelt), Fofrad comte de, chevalier allemand, pèlerin de Saint-Jacques. 1414, 25 nov.; 1415, 8 févr. (2387, f. 61v; 2389, f. 48v).

- MARLLO, G. de, chevalier, pèlerin de Saint-Jacques. 1385, 14 avril (1672, f. 144v).
- MARSAN, Pierre seigneur de, écuyer gascon, pèlerin du Saint-Sépulcre. 1420, 27 févr. (2568, f. 94v).
- MATAMOROS, Jean, d'Antequera, pèlerin de Terre Sainte, ermite. 1419, 15 mars (2565, f. 136v).
- MÈVELIOT, Aignan, de Pontoise, pèlerin français de Saint-Jacques. 1381, 27 mars (1663, f. 49).
- MOCRSKO, Clément de, pèlerin polonais de Saint-Jacques. 1379, 15 avril (1264, f. 94).
- MODARRA (alias Mudarra), Alphonse, pèlerin du Saint-Sépulcre. 1411-1412 (C. R. D., Ferran, caixa 1, passim).
- MONTATAYRE, Jean de, pèlerin parisien de Saint-Jacques. 1381, 17 avril (1663, f. 69v).
- MONTBRISON (Muntbriso), Jean de, pèlerin français de Saint-Jacques 1384, 13 janv. (1670, f. 4v).
- MONTLUEL (Monteluppello), Jean de, seigneur de Chautagne (Contagnie) chancelier du roi de France, pèlerin savoisien de Saint-Jacques. 1419, 12 mai, 15 juillet, 21 nov. (2564, f. 195; 2565, f. 175v; 2567, f. 54; 2670, f. 94).
- NATHEN, Salvat de la, chanoine de Bayonne, pèlerin de Montserrat et de Sainte Eulalie de Barcelone. 1416, 2 janvier (391, f. 64v).
- NELL, Jean, écuyer anglais, pèlerin de Saint-Jacques. 1398, 3 août (2166, f. 182).
- NEPE, Perna de, de Bayonne, pèlerin de Montserrat. 1400, 17 mars (2173, f. 65).
- NUFA, Jean de, de Gaëte, pèlerin napolitain de Saint-Jacques. 1415, 22 avril (2389, f. 64v).
- ORMINGHAM (alias Erpingham), Thomas, chevalier anglais, pèlerin du Saint-Sépulcre. 1387, 26, 27 juillet (1751, f. 84v; 1867, f. 25v).
- OTLINGER, Jean, pèlerin allemand de Saint-Jacques. 1417, 18 mars (2452, f. 151v).
- OUCA, Thomas, de Palerme, pèlerin sicilien de Saint-Jacques. 1417, 27 mai (2562, f. 84).
- PALAYS, Adadin de, pèlerin français de Saint-Jacques. 1381, 8 août (1754, f. 107v).
- PALAYS, Embrasin de, pèlerin français de Saint-Jacques. Ibid.
- PALAYS, Bresin, Bresijong, écuyer de la duchesse de Bar, pèlerin parisien de Montserrat. 1380, 7, 11, 15, 20 oct. (1660, f. 8v, 21, 25, 36v).
- PANXE, Tutxo, de Gaëte, pèlerin napolitain de Saint-Jacques, 1415, 22 avril (2389, f. 64v).
- PARADIS, Thiéri, écuyer allemand, pèlerin de Saint-Jacques. 1379, 18, 23 sept. (1658, f. 2v; 1265, f. 37v).
- PASQUE, chevalier polonais, pèlerin de Saint-Jacques. 1380, 2 janv. (1658, f. 107).
- PAU, François de, conseiller du roi d'Aragon, pèlerin catalan de Saint-Jacques. 1388, 8 mars; 1389, 12 sept.; 1390, 28 juin (1954, f. 82v; 2053, f. 117v; 2050, f. 25).
- PECHECHELLO, Attanellus, chevalier napolitain, pèlerin de Saint-Jacques. 1379, 20 sept. (1658, f. 5).

- PEISHACH (sans doute PASSAC) Gauthier de, pèlerin français de Saint-Jacques. 1386, 12 févr. (1673, f. 46v).
- PESTINA, Jacques de, pèlerin napolitain de Saint-Jacques. 1415, 22 avril (2389, f. 64v).
- PIERRE, Frère, de l'ordre de Saint-Macaire, pèlerin éthiopien de Rome et d'autres sanctuaires. 1421, 6 mai (2569, f. 214).
- PILICH, Jean, chevalier polonais ou hongrois, pèlerin de Saint-Jacques. 1380, 2 janv., 10 juin (1658, f. 107; 1659, f. 32v).
- PONTOYSE, Jean, de Pontoise, pèlerin français de Saint-Jacques. 1381, 27 mars (1663, f. 49).
- PUISCHAUT, Aubert, chevalier français, pèlerin de Saint-Jacques. 1391, 5 août (1878, f. 95).
- PULCROMONTE, Alain de, pèlerin de Saint-Jacques. 1386, 18 févr. (1673, f. 58).
- PUYS, Jacques de, pèlerin parisien de Saint-Jacques. 1381, 17 avril (1663 f. 69v).
- QUIBE, Simon de, barbier de l'infant Jean d'Aragon, pèlerin catalan de Saint-Jacques. 1381, 17 mars (1663, f. 30v).
- RANDO, Jean, prêtre de Bordeaux, pèlerin de Montserrat et du Saint-Sépulcre. 1419, 20 févr. (2564, f. 185).
- RAYNAUD, Frère, ermite, pèlerin catalan. 1379, 12 nov. (1568, f. 98).
- RAZONOF, Paul de, chevalier hongrois, pèlerin de Saint-Jacques. 1380, 10 juin (1659, f. 32v).
- RODRÍGUEZ, Maria, repentie de Séville, pèlerine. 1383, 9 avril (1817, f. 77v). Voir plus haut la pièce 1.
- Ros, Pierre, prêtre de Bordeaux, pèlerin de Montserrat et du Saint-Sépulcre. 1419, 20 févr. (2564, f. 185).
- ROSSELL, Jean, chevalier anglais, pèlerin de Poblet. 1415, 12 oct. (2355, f. 73v).
- RUCKRUGEN, damoiseau allemand, pèlerin de Saint-Jacques. 1387, 3 mars (1675, f. 63v).
- SAINT-JEAN, Vital de, citoyen de Bayonne, pèlerin de Montserrat et de Sainte-Eulalie de Barcelone. 1416, 2 janvier (2391, f. 64v).
- SALUCES, Hugues fils du marquis de, pèlerin de Saint-Jacques. 1381, 20 mai; 1382, 24 janv. (1663, f. 102; 1665, f. 108).
- SANCCIA OLIVERA, Soeur, religieuse augustine, pèlerine de Saint-Jacques. 1395, 11 mai (1967, f. 26).
- SÁNCHEZ, Pierre, et son neveu, pèlerins castillans de Jérusalem. 1420, 20 avril (2569, f. 56v).
- SAN FERILOLO, Pierre de, écuyer de Barnabo de Milan, pèlerin milanais de Saint-Jacques (1382, 11 novembre; 1383, 21 et 30 juillet (1274, f. 234v; 1282, f. 117v; 1668, f. 60).
- SAN SEVERINO, Charles de, de la milice de Sainte-Catherine du Sinaï, pèlerin du Saint-Sépulcre et d'autres sanctuaires. 1414, 31 oct. (2389, f. 15v).
- SAN SEVERINO, Léonet de, pèlerin napolitain de Saint-Jacques, 1384, 13 juil. (1285, f. 116).
- SAVOIE, Humbert bâtard de, pèlerin savoisien de Saint-Maximin en Provence. 1415, 21 mars (C. R. D., Ferran I caixa 6, n. 863); pèlerin de Saint-Jacques. 1419, 4 févr. 23 avril, 21 nov. (C. R. D. Alfons IV, caixa 2, n. 342; 2567, f. 7; 2670, f. 94).

- SCHUBYN, François de, pèlerin polonais de Saint-Jacques. 1379, 15 avril (1264, f. 94).
- SCHWARTZBURG (Swartzsburg), Henri comte de, noble allemand, pèlerin de Saint-Jacques. 1387, 3 mars (1657, f. 63v).
- SCIDERICH (alias Chidris) Lufard de, chevalier de Cologne, pèlerin allemand de Saint-Jacques. 1380, 4 avril, 18 nov. (1656, f. 87; 1660, f. 42v).
- SCONEVELT (alias Sthonevelt, Esconevelt) écuyer du roi des Romains pèlerin allemand de Saint-Jacques, 1415, 22 oct. (2391, f. 26v; 2388, f. 152v).
- SEME, Gilles, pèlerin parisien de Saint-Jacques. 1381, 27 mars (1663, f. 49).
- SENTABIT, Bernard de, prêtre de Bordeaux, pèlerin de Montserrat et du Saint-Sépulcre. 1419, 20 févr. (2564, f. 185v).
- SUAMBERCH, Mesturus, pèlerin polonais de Saint-Jacques, 1414, 2 janv. (2385, f. 5v).
- SUANRICH, Siegfried, écuyer allemand, pèlerin de Saint-Jacques. 1379, 18, 23 sept. (1658, f. 2v; 1265, f. 37v).
- TARENTE, Charles prince de, frère du roi Louis de Naples, pèlerin de Saint-Jacques. 1403, 26 févr. (2245, f. 103).
- THOMAS, fils du duc Barthélemy de Sanno, pèlerin éthiopien de Saint-Jacques. 1415, 26 nov. (2452, f. 82), Voir plus haut la pièce 9.
- TOUPET, Pierre, de Pontoise, pèlerin français de Saint-Jacques. 1381, 27 mars (1663, f. 49).
- TOURNAY, Michel de, chapelain d'Éléonore de Castille, pèlerin de Sainte-Catherine. 1382, 21 août (1274, f. 155v).
- TROYA, Nicolas de, pèlerin napolitain de Saint-Jacques. 1415, 22 avril 2389, f. 64v).
- TUDESCO, Henri, écuyer anglais, pèlerin de Saint-Jacques. 1398, 3 août (2166 f. 182).
- VALENÇA, femme de Jean Dez-Pla, catalane habitant Cagliari, pèlerine de Montserrat. 1381, 8 juin (1663, f. 134).
- VEDERKERE, Stanislas de, pèlerin polonais de Saint-Jacques. 1379, 15 avril (1264, f. 94).
- VERNI, Hennequin, dit le Flamand, pèlerin de Saint-Jacques, 1383, 3 juillet (1668, f. 47v).
- VIENNE, Jacques de, chevalier français, pèlerin de Saint-Jacques 1386, 18 avril, 29 mai (1674, f. 6 et 63v).
- VILANOVA, François de, conseiller du roi d'Aragon, pèlerin de Saint-Jacques. 1400, 27 mars (2173, f. 71).
- VILLA, Pierre de, citoyen de Bayonne, pèlerin de Montserrat. 1399, 4 oct. (2172, f. 1v).
- WALDOW (Valdove, Valldobbe) Jean de, conseiller du roi des Romains, pèlerin allemand de Saint-Jacques. 1415, 22 oct. (2388, f. 152v; 2391, f. 26v).

JEANNE VIELLIARD

Archives Nationales, Paris.